

# RAMPANTS

## AÉROSOL POUR LA DESTRUCTION DES INSECTES RAMPANTS

### Présentation

Aérosol insecticide destiné à lutter contre les insectes rampants et à protéger durablement les lieux traités : puces, araignées, blattes, ravets, scolopendres, perce-oreilles, cloportes, poissons d'argent...

### Composition

**Tétraméthrine** (N° CAS 7696-12-0) 0,5% m/m  
**Cyperméthrine** (N° CAS 52315-07-8) 0,15% m/m

### Action

Action sur le système nerveux central et périphérique : les pyréthrinoïdes perturbent la transmission de l'influx nerveux de l'axone des neurones de l'insecte.

La Tétraméthrine à un effet « knock-down » (choc + paralysant) et la Cyperméthrine à un effet mortel et rémanent.

### Application et dose d'emploi

Pulvériser à 20-30 cm de distance sur les insectes, leurs lieux de passage ou cachettes, jusqu'à ce que la surface paraisse légèrement humide. Pulvériser par brèves pressions, sans pulvérisation prolongée.

Pour obtenir un effet longue durée, pulvériser sur les plinthes, tuyauteries, arrière des appareils ménagers, réfrigérateurs, cuisinières, encadrement de portes de fenêtres et de bouche d'aération.

Les insectes sont abattus dès qu'ils rentrent en contact avec le produit. Les surfaces seront protégées durant une dizaine de semaines. Renouveler le traitement après tout nettoyage des surfaces traitées ou en cas de nouvelle infestation.

### Stockage et élimination

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
Ne pas réutiliser l'emballage.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Éliminer le produit non utilisé et son emballage souillé conformément à la réglementation locale en vigueur (Grand public : en déchetterie - Professionnels : via une filière de collecte des produits dangereux).



### Référence et conditionnement

**Réf. I1031** : Aérosol de 600ml - Carton de 12 unités

### Précautions d'utilisation

**TP18** - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : [fds@lodi.fr](mailto:fds@lodi.fr)  
Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Ne pas inhaler et éviter le contact avec la peau, les yeux et les muqueuses. En cas de contact avec le produit, le port de gants est recommandé, se laver les mains après toute manipulation. Retirer ou couvrir les aliments, les boissons, la vaisselle, les ustensiles de cuisine, les surfaces en contact avec les denrées alimentaires. Bien ventiler pendant l'application et avant de réoccuper les locaux (30 minutes à 2h selon le niveau de ventilation possible).

Ne pas pulvériser sur les personnes, les animaux, les plantes, les matelas, les vêtements, les denrées alimentaires et tout ustensile ou objet pouvant entrer en contact avec les aliments. Retirer les cages d'animaux et les aquariums de la pièce à traiter.

**Ne pas utiliser sur les chats ni sur les paniers pour chats.** Éloignez les chats des surfaces traitées. Ce produit biocide contient une substance pyréthrinoïde qui peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats. Si les animaux sont exposés, consulter un vétérinaire.

**DANGER - H222** Aérosol extrêmement inflammable.  
**H229** Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
**EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

